

L'Association Wayabo tient à exprimer ses observations au sujet de la Chambre d'Agriculture et des récents articles de presse.

Tous les syndicats agricoles ont exigé la réouverture de la Chambre d'Agriculture tout en critiquant la gestion et la personnalité de son président actuel.

En préambule, nous ne comprenons pas comment pouvait-on « *exiger la réouverture* » de la Chambre à M. Epailly, dans la mesure où il ne l'avait pas fermée par plaisir, mais par l'impossibilité objective de la maintenir ouverte avec un budget mensuel de 37 300 Euros.

Quant aux critiques sur sa personne, nous les considérons bien tardives : Monsieur Epailly est un acteur ancien du microcosme local. Sa manière d'être et le niveau de ses compétences sont connus depuis toujours : il n'a jamais mystifié quiconque sur ses qualités.

Évidemment, sa façon de « représenter » les agriculteurs est tout à fait comique à nos yeux, mais est-ce que ces syndicats aujourd'hui si critiques peuvent se targuer de nous avoir défendus, représentés ou tout simplement écoutés ?

(Le prédécesseur de Monsieur Epailly n'a même pas été capable de prendre la défense des agriculteurs installés à l'époque par la commission qu'il présidait, se laissant ainsi désavouer lui-même.)

Il s'avère donc que ces critiques auraient dû être exprimées dès 2008 et au plus fort en 2010 ou l'an passé. A l'époque où il a défini sa politique comme étant « *ne pas lécher les bottes* » (sympathique mais très insuffisante) et sa priorité : « *reprendre les parcelles de Wayabo* »

A présent, ces critiques envers Monsieur Epailly, exprimées à quelques mois des élections consulaires, s'inscrivent dans la pure tradition agro-syndicale guyanaise qui veut que ces instances ne se réveillent qu'au moment des échéances électorales, en période de promesses et de discours même pas « beaux ».

Et encore, ces syndicats ne promettent rien, nous ne leur connaissons ni idées ni programmes, à part de vouloir « *prendre la Chambre* »

Pour en faire quoi ?

Concernant la situation financière de la Chambre d'Agriculture, nous attirons l'attention de nos vaillants syndicalistes sur le rapport Lazerges-Linossier dont certains éléments ont été publiés dans la Semaine Guyanaise: il a été établi dès janvier 2009 que le déficit de la Chambre est structurel, indépendant du niveau de compétences de son président actuel. Son prédécesseur en porte une responsabilité certaine au même titre que les services de l'État qui avaient poussé l'institution à porter des projets dont elle n'avait pas les reins.

Au-delà des graves erreurs de gestion financière, le budget de la Chambre est donc déficitaire et indigne.

Structurellement déficitaire par l'absence de la taxe additionnelle sur le foncier non bâti. Ladite taxe rapporte très peu en Guyane, par le simple fait qu'ils n'y existent pratiquement pas de propriétaires de terres agricoles, malgré toutes les prétendues volontés, radotées depuis 1998.

Indigne, car la Chambre est inapte à fournir des prestations de service et se trouve réduite à quémander les deniers publics.

Et l'État ne semble pas vouloir payer une compensation pour son foncier non-bâti...

Les intervenants de tous bords réclament unanimement la réouverture et la sauvegarde de la Chambre d'Agriculture de la Guyane. Le Conseil Régional et le Conseil Général ainsi que l'État ont déboursé chacun pour la cause.

Or, le seul argument pour la réouverture de la Chambre demeure le maintien de l'identification du cheptel. Le reste relève de l'art pour l'art : « *il faut* » une chambre..., ou, comme dit le communiqué préfectoral : « *dans l'intérêt des agriculteurs* » Quel intérêt ?

Personne ne peut prétendre que la Chambre joue son rôle de promoteur de développement : le rapport Lazerges-Linossier précité avait reconnu que l'agriculture guyanaise survit sans la Chambre depuis des années (remontant à la précédente mandature !).

Il n'y a, à ce jour, aucun autre moyen de pérenniser cette structure que par des aides publiques massives, lestant d'avantage les finances de l'État et des collectivités territoriales.

Compte tenu de ces éléments, nous considérons que le maintien de la Chambre d'Agriculture de la Guyane est inutile en l'état et proposons sa fermeture pour la prochaine mandature.

Son maintien serait aussi immoral, dans la mesure où il exigera un effort financier soutenu aux contribuables pour cette structure qui a à tel point failli. Il est évident que ses dettes (dépassant les deux millions d'Euros) seront réglées par les fonds publics, que l'on ne demande pas davantage aux contribuables déjà étranglés par le coût de la vie.

Cette fermeture présenterait de nombreux avantages et laisserait le temps à l'agriculture locale de marquer une pause après un si grand développement l'ayant menée dans un tel état qui interpelle même les néophytes :

- Ainsi, par exemple, comment est-il possible que sur les 30 à 50 000 ha de terres agricoles à peine 8000 ha peuvent être considérés comme « mis en valeur » ? Et encore, une bonne partie sert de pâturages, désignant la forme la plus extensive de l'agriculture.
- Que malgré tous les efforts déployés pour ce choix de développement techniquement très contestable, la production de viande bovine demeure très insuffisante,
- Que le nombre des truies reproductrices chute depuis des années,
- Que la seule entreprise agroalimentaire du département doit faire appel aux particuliers sur la une de notre quotidien, afin de trouver des fruits et des piments,
- Que les cantines ne trouvent ni fruits ni légumes de Guyane, se plaignant à la presse que les enfants ne connaissent plus les saveurs du pays,
- Que perdurent les problèmes phytosanitaires alarmants pour les connaisseurs (teneurs en pesticides),
- Que s'éternise l'éternellement malodorant « problème du foncier », plombant tout développement digne de ce nom, etc. etc.

Après les vaches fantômes de la Corse, voilà l'agriculture fantomatique de la Guyane.

Cette pause donnera l'occasion de se pencher sur l'efficacité des subventions européennes déversées depuis quarante ans. Leur montant se chiffrant à plusieurs centaines de millions d'Euros pour les seules vingt dernières années, la balance coût-résultat paraît, comme qui dirait déséquilibrée.

C'est avec plaisir que la Commission délèguera quelques experts européens pour y voir plus clair...

Une réflexion adéquate permettrait de trouver des explications plus crédibles à ce résultat que la prétendue paresse et autre mauvaise volonté des agriculteurs, ou la spéculation foncière ruminée à volonté par des faibles d'esprit depuis leurs bureaux. Le tout relayé par la presse dans l'indifférence générale, polluant les cerveaux qui n'en ont plus besoin. Cette remise en cause devra dégager une autre voie pour le secteur, voie plus digne que la répétition insensée des mêmes erreurs et d'autres vœux pieux auxquels personne ne croit, sur fond d'un optimisme béat, cultivant le faire-semblant.

Encore une fois, nous trouverions inapproprié que les citoyens payent, *via* les collectivités territoriales et/ou le budget national la perfusion totale de cette structure en faillite financière totale. Il serait normal que le secteur agricole puisse contribuer au financement de sa chambre consulaire, avant de réclamer de l'aide publique compte tenu de ses résultats.

L'identification du cheptel, qui demeure la seule activité connue de la Chambre, pourrait être confiée à un stagiaire embauché par la Direction des Services Vétérinaires, ce qui serait logique et très pratique.

Nous proposons l'attribution *définitive* d'une parcelle d'une dizaine d'hectares à chaque employé ainsi licencié de la Chambre. (Attribution réservée toutefois pour ceux qui ne posséderaient pas encore de parcelle agricole) Ils pourront ainsi mettre en pratique leurs connaissances approfondies, ce qui constituerait en soi un apport précieux à l'agriculture locale.

La fermeture provisoire de la Chambre serait aussi un gage de sérieux de la part des décideurs en cette période de vaches rachitiques, montrant leur capacité de gestionnaire.

Une remise en cause salutaire suivie par cinq années de correction permettra la réouverture de la Chambre d'Agriculture dans des conditions bien meilleures – si jamais le besoin se fait sentir.

L'absence de son président allégerait considérablement les processus décisionnels au sein des instances administratives, permettant à celles-ci d'assumer leurs responsabilités ne pouvant plus se défaire en lui attribuant tous les maux, au sujet du foncier notamment.

Si l'équilibre démocratique importe trop à nos décideurs, nous pouvons leur indiquer plusieurs manières d'y faire représenter dignement les intérêts du monde rural.

Nous rappelons enfin – afin de couper court à toute croyance -, que rien n'oblige d'avoir une chambre d'agriculture dans un(e) département/région donné(e) et que la fermeture de celle de la Guyane avait déjà été envisagée il y a quatre ou cinq ans par le propre Ministère de l'Agriculture.

Demeure le courage politique et la responsabilité locale – en attendant la contrainte financière qui ne saura pas tarder...

L'exigence des Jeunes Agriculteurs portant sur un énième audit nous paraît superflue : une demi-douzaine d'audit fut menée sur la Chambre ces dernières années. La photo est prise, les données sont connues, le moment d'en tirer les conséquences est arrivé depuis longtemps.

Gyurenka, Zoltan

président de l'Association Wayabo